

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DE LA PHARMACIE, DU MEDICAMENT  
ET DES LABORATOIRES  
Sous-direction de la pharmacie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
SECRETARIAT GENERAL  
DEPARTMENT OF PHARMACY, DRUGS  
AND LABORATORIES  
Sub-department of pharmacy

D36-76  
N° /LC/MINSANTE/SG/DPML/SDP.

Yaoundé, le 16 OCT 2018

# LETTRE- CIRCULAIRE

## LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

A

TOUS LES RESPONSABLES DES FORMATIONS HOSPITALIERES  
TOUS RESPONSABLES DE PROGRAMMES DE SANTE  
TOUS LES RESPONSABLES LABORATOIRES PHARMACEURIQUES  
TOUS RESPONSABLES ETABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUE DE FABRICATION  
TOUS RESPONSABLES ETABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUE DISTRIBUTION

**OBJET :** Désignation de la personne qualifiée responsable de la pharmacovigilance

Dans le cadre de l'élaboration du fichier national des pharmacovigiles, pour le renforcement des vigilances sanitaires et par conséquent une meilleure sécurité du patient.

Vous voudrez bien désigner une personne qualifiée responsable de la pharmacovigilance dans vos établissements hospitaliers, qui travaillera en étroite collaboration avec la DPML(CNPV)

J'attache du prix à la stricte application de la présente prescription

### AMPLIATIONS

- MINSANTE/CAB
- SESP/CAB
- SG
- DPML
- CNOPC BP 135 Ydé
- ONMC
- ONCD
- Archives/Chrono. /

  
**Andre MAMA FOUDA**

Site web: [www.minsante.gov.cm](http://www.minsante.gov.cm) tel: (237) 222 219 281  
E-mail: [dpml.cmr@gmail.com](mailto:dpml.cmr@gmail.com)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PHARMACIE, DU MEDICAMENT  
ET DES LABORATOIRES

Sous-direction de la pharmacie

D36-75

N° \_\_\_\_\_ /LC/MINSANTE/SG/DPML/SDP.

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF PHARMACY, DRUGS  
AND LABORATORIES

Sub-department of pharmacy

Yaoundé, le 16 OCT 2018

## LETTRE- CIRCULAIRE

Portant transmission des lignes directrices en matière de  
pharmacovigilance

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

A

Tous les responsables des formations hospitalières  
Tous les responsables des programmes de sante  
Tous les responsables laboratoires pharmaceutiques  
Tous les responsables des établissements pharmaceutiques de fabrication  
Tous les responsables des établissements pharmaceutiques de distribution

**OBJET** : Organisation de système national de pharmacovigilance

Dans le cadre du renforcement de la sécurité dans l'usage des médicaments et autres produits de santé.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document des lignes directrices en matière de pharmacovigilance (PHV) en vous demandant d'en assurer la mise en œuvre effective, chacun en ce qui le concerne. /-

Yaoundé, le

### AMPLIATIONS

- MINSANTE/CAB
- SESPI/CAB
- SG
- DPML
- CNOPC BP 135 Ydé
- ONMC
- ONCD
- Archives/Chrono. /



André MAMA FOUA